

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 05 JUILLET 2021**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO

MM. Francis GRAÖ – François GRECO – Jean-Claude TORMO – Eric DUPUIS

Conseillers absents excusés : MM. Jean-Claude CUISINIER – Philippe NOWAK – Denis MALOSSANE

Secrétaire de séance : M. TORMO

Pouvoir : Mme LAJOIE pour Mme GRECO

Début de séance : 11 h

Fin de séance : 11h18

DELIBERATIONS

2021/19 SDE 04 : TRAVAUX COORDONNES POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention de travaux réalisés par le SDE 04 concernant l'enfouissement des réseaux de télécommunications et autorise Monsieur le Maire à la signer ;

2021/20 RESILIATION DE BAIL DE MADAME LAURE SOLEILHAC DE L'APPARTEMENT COMMUNAL PLACE DE L'HORLOGE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à la résiliation du bail avec Madame Laure SOLEILHAC, au 15 mai 2021, pour l'appartement communal situé Place de l'Horloge ;

2021/21 DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à recruter :

- pour le service technique, 1 agent contractuel pour une durée maximum de 3 mois
- pour le service animation, 2 agents contractuels pour une durée de 5 semaines.

**2021/22 MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° 2020/34 DU 3 OCTOBRE 2020 :
COMMERCE MULTISERVICES DE MONTAGNAC - CONVENTION
ADMINISTRATIVE D'EXPLOITATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à procéder à la modification du nom de l'exploitante du commerce multiservice de Montagnac, suite à une erreur matérielle : le nom BAPTISTE devient BASTIDE ;

**2019/23 ALSH « LA RABASSIERE » : DELIBERATION FIXANT LE PRIX DU
SEJOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2021**

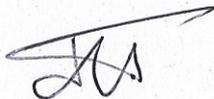
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le prix du séjour proposé en août 2021 par l'ALSH comme présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à les encaisser ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le
Maire clôture la séance à 11h18**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 juillet 2021

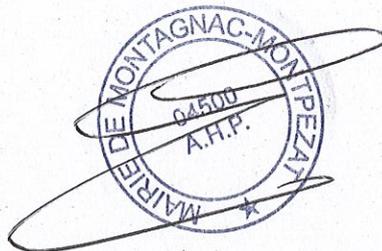
**Le secrétaire de séance,
M. TORMO**



**Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché
le 07 juillet 2021 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique,
conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 06 juillet 2021

Le Maire
François GRECO



Signature des Conseillers Municipaux :